

DOMIAL INAUGURE LE FOYER D'ACCEUIL MEDICALISE EOLYS A OSTWALD



Vendredi 15 avril 2011 à 12h

En présence de

Roselyne Bachelot, ministre des Solidarités et de la Cohésion Sociale

Le Groupe Domial, acteur majeur de l'habitat en Alsace, inaugure une nouvelle opération : le Foyer d'Accueil Médicalisé pour personnes âgées ou vieillissantes déficientes mentales à OSTWALD, rue de l'Île des Pêcheurs.

Après l'EHPAD « Les Trois Fleurs » d'Holtzheim livré en 2007, l'EHPAD « Siloë » d'Ostwald et « Les Quatre Vents » de Vendenheim livrés en 2008 et le foyer APEI de Chatenois, le Groupe Domial affirme sa volonté de se positionner comme un acteur prépondérant du logement des personnes en difficultés et en particulier des personnes âgées qu'elles soient dépendantes ou autonomes.

Le programme d'Ostwald porte sur la création d'un Établissement d'Accueil Médicalisé de 26 lits dont 2 dédiés à l'hébergement temporaire, conformément à la réglementation en vigueur pour la création d'établissement de ce type avec l'aide de l'État.

Le bâtiment, construit en R + 2, accueille une surface de 1762 m². Le rez-de-chaussée est affecté aux locaux de vie communautaire ainsi qu'aux services administratifs et généraux.

A chaque étage, sont situés deux unités de vie de 6 chambres. Chaque étage dispose d'un lieu de vie avec office et salle d'animation et d'une salle de bain collective. Des bureaux, chambres de veille et locaux de soins sont également prévus pour l'ensemble de la structure. Les deux chambres d'hébergement temporaire sont situées au 1^{er} étage.

Les chambres, individuelles, ont une surface de 22 m² et sont équipées d'une salle d'eau. Certaines chambres sont communicantes.

Architecte-Concepteur : G.K.G. – Monsieur Jean-Paul GILCH (OBERHAUSBERGEN)

Planning des travaux :

- Durée du chantier : 19 mois
- Date de démarrage des travaux : Avril 2009
- Date de livraison : novembre 2010

Le plan de financement :

Coût d'opération : 3 288 531 € TTC (TVA 5.5%)

1- Emprunt		2 616 272 €
• Emprunt PLS Dexia	2 616 272 €	
2- Subventions		959 178 €
• Subvention CNSA	657 678 €	
• Subvention Gaz	1 500 €	
• Association Travail et Espérance	300 000 €	



Ce projet est soutenu par le Plan de Relance
(subvention CNSA)